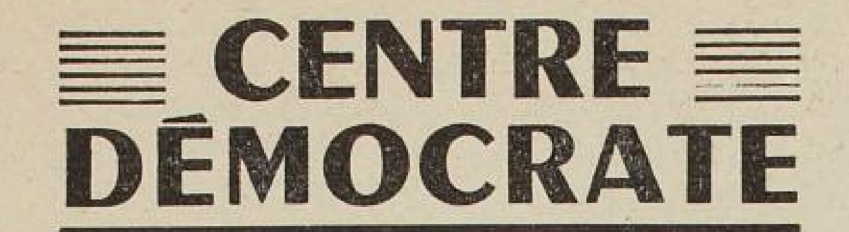


Elections Législatives du Finistère

5 Mars 1967 **(Circonscription N° 8)**

LOUIS ORVOËN

Mes chers concitoyens,

En Novembre 1962, vous m'avez élu Député de cette circonscription. J'ai essayé de remplir le mandat que vous m'avez confié avec honnêteté et loyauté. Je n'ai été ni un opposant systématique ni un inconditionnel. Je sollicite à nouveau vos suffrages pour les élections du 5 Mars prochain.

Voici quelles seront les lignes directrices de la politique que je suivrai si vous m'accordez vos suffrages :

— LA STABILITÉ pour une politique nouvelle.

En 1965, le Général DE GAULLE a été élu Président de la République pour une durée de 7 ans. **IL DOIT LE DEMEURER.**

L'enjeu des élections du 5 Mars consiste à désigner des Députés qui puissent jouer leur rôle : Légiférer, contrôler et traduire efficacement les besoins des populations qu'ils représentent. Ils doivent pour cela être des hommes libres.

Il consiste également à créer une majorité nouvelle pour faire une politique nouvelle :

— **Expansion de l'Economie,**
— **Progrès Social,**
— **Développement régional,**
— **Europe Unie.**

Expansion économique :

— La situation économique se dégrade. Le plan de stabilisation a cassé le système de l'expansion. La pression fiscale augmente. L'emploi est menacé, les industriels sont inquiets Les équipements publics nécessaires au développement économique ne sont plus suffisants.

Il faut une orientation nouvelle de la politique,

JE PROPOSE :

Une Politique Economique Dynamique

Les objectifs du 5me plan contre lequel j'ai voté doivent être modifiés, il faut :

— Une expansion régionale vivante, offrant aux jeunes les emplois nécessaires ;

— Un meilleur financement des équipements collectifs, en particulier, de la voirie, de l'adduction d'eau, de l'assainissement ;

— L'encouragement à l'Epargne pour assurer les investissements ;

— L'accroissement des efforts de recherche scientifique et technique ;

— La simplification du système fiscal et la modernisation du crédit ;

— L'abandon des dépenses de faux prestige et la réduction des charges improductives.

Pour assurer le progrès social et ses priorités :

— Logement, Enseignement, Santé publique ;

— Recherches de plein emploi ;

— Amélioration du niveau de vie par une juste politique des revenus qui vise notamment à augmenter les ressources

— **Des familles** par le rattrapage du retard pris par les Allocations Familiales sur les salaires ;

— **Des personnes âgées** dont les prestations sont insuffisantes ;

— **Des retraités** aujourd'hui désavantagés par le mode de calcul de leur pension ;

— **Des salariés** du secteur public et du secteur privé ;

— Application rapide de la loi sur la protection sociale des commerçants et artisans ;

— Respect des droits des anciens combattants et victimes de guerre, indemnisation des rapatriés.

Les crises survenues récemment dans l'agriculture et la pêche font apparaître l'urgence d'une politique qui assure un niveau de vie décent à tous les travailleurs de l'agriculture et de la pêche.

Développement Régional.

En dépit des déclarations officielles jamais la situation de la Bretagne n'a été aussi critique. Lors de sa dernière réunion la **C.O.D.E.R.** (*Commission de Développement Economique Régional*) **a constaté que la réalisation du 5eme plan en Bretagne était compromise.**

— Il visait à la création de 27.000 emplois, on parviendra difficilement à 13.000 ;

— On constate un arrêt quasi-total des implantations d'usines nouvelles dans le FINISTERE ;

— Le nombre d'emplois créés avec l'aide de l'Etat a diminué des 2/3 ;

— Il n'est prévu en BRETAGNE aucune opération de dimension nationale ;

— Il fallait 25.000 logements... L'aide de l'Etat est assuré à 10.000 environ.

— Il en va de même pour les équipements hospitaliers, télécommunications, voies ferroviaires, routes, ports de commerce et de pêche ;

De plus, il faut noter que même réduits, les équipements prévus seront difficilement réalisés car l'Etat demande aux communes une participation toujours plus élevée dans le même temps qu'il limite leurs possibilités d'emprunt.

Pour une **politique nouvelle** au service de la BRETAGNE il faut une majorité nouvelle soucieuse de l'équilibre entre les régions de notre pays et décidée à promouvoir une véritable politique d'aménagement du territoire. Cette politique trouvera toute son efficacité dans le cadre des institutions européennes.

Une politique d'indépendance dans une dimension nouvelle d'Europe :

La paix et l'indépendance ne sont possibles que par la puissance. Seule l'Europe unie peut constituer une puissance à l'échelle mondiale. L'Europe doit être une communauté de peuples égaux acceptant les institutions communes. L'Europe enfin unie constituerait un ensemble d'une puissance égale à celle des Etats-Unies et serait dans l'organisation du monde libre un gage de sécurité et de paix.

Au cours des cinq dernières années, la circonscription a bénéficié de la part de l'Etat aussi bien que de celle du Département de subventions importantes pour les équipements publics.

Ces subventions sont certes insuffisantes mais elles peuvent supporter la comparaison avec n'importe quelle autre circonscription du Département.

Ces travaux sont dus à l'initiative des municipalités, du Conseil Général ou de la Chambre de Commerce. J'en rappelle quelques-uns qui sont terminés ou en voie de réalisation :

VOIRIE : Déviation de CONCARNEAU - Pont du MOROS
Rectification de tracé sur la R. N. 165 sur BANNALEC
Gros travaux sur le C. D. 24 entre RIEC-SUR-BELON et le POULDU, ainsi que sur le C. D. 70 entre CONCARNEAU et ROSPORDEN.

PORTS : Extension du port de CONCARNEAU – Travaux à TREVIGNON et BRIGNEAU.

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES :
— Lycée à QUIMPERLÉ — C. E. S. à CONCARNEAU
— C. E. G. à SCAER.

ÉQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL :
Hôpital de CONCARNEAU — Centre de Médecine Préventive de QUIMPERLÉ — Le 5me Plan prévoit : le financement d'une maison de retraites à SCAER, ROSPORDEN, PONT-AVEN, la création d'un quartier Psychiatrique de 400 lits à QUIMPERLE et un Centre de Médecine Préventive à SCAER.

GENDARMERIE : Construction de Casernes à SCAER, QUIMPERLE, PONT-AVEN — Crédits votés pour une caserne prévoyant 6 logements à ARZANO.

Il reste beaucoup à faire notamment :

TÉLÉCOMMUNICATIONS : Le nombre de ceux qui attendent le téléphone s'accroit. Un cable reliant CONCARNEAU à QUIMPERLE, et un autre de QUIMPER à SCAER, seront posés dès la fin de l'année. Le trafic sera amélioré.

TOURISME : Des crédits doivent être accordés dès 1968, pour que la 1re tranche des travaux du port de plaisance de CONCARNEAU puisse commencer l'an prochain, ainsi que ceux prévus à ROSBRAS et à PONT-AVEN.

VOIRIE : Les chemins départementaux des cantons de l'intérieur doivent être améliorés.

Pour surmonter la crise de la pêche, celle de l'agriculture et celle de l'industrie, un effort collectif est nécessaire. Le récent conflit de la pêche a mis en évidence l'interdépendance des diverses professions. Un comité d'expansion limité à la circonscription doit être créé dans le cadre du C. E. C. O. R.

Ce comité doit grouper toutes les forces vives de la région ainsi que les représentants élus des diverses professions et des syndicats.

Nous pouvons compter sur l'aide de l'Etat et peut-être sur celle des organisations européennes, mais nous devons compter surtout sur nous-mêmes.

Demain, si vous m'élisez à nouveau, j'appliquerai tous mes efforts à développer l'économie de notre région.

POUR LA DÉMOCRATIE ET LE PROGRÈS SOCIAL
POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN BRETON
POUR LA DÉFENSE DE TOUTES LES LIBERTÉS
POUR L'EUROPE ET POUR LA PAIX.

Louis ORVOËN

CULTIVATEUR
Maire de Moëlan-sur-Mer
Conseiller Général du Canton de Pont-Aven
Vice-Président du Conseil Général
Député sortant

Remplaçant éventuel ;

EMMANUEL TROCMÉ

Adjoint au Maire de CONCARNEAU.

IMPR. G. LE GALL. QUIMPERLÉ. TÉL. 5

Vu : Les Candidats.